

MONTREAL

AOUT

1912



XXVIII^o

ANNÉE

No 8

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

Les vocations franciscaines et le T.-O.



L n'est pas rare, au hasard des rencontres qui remplissent la vie du missionnaire, d'entendre des chrétiens pratiquants demander avec intérêt : " Mon Père, il nous est si agréable d'entendre les fils de Saint-François que nous voudrions qu'ils fussent plus nombreux pour avoir ce plaisir plus souvent. Mais l'austérité de votre vie n'effraie-t-elle pas les vocations ?... A notre époque de sensualité et de confortable, vous recrutez-vous encore ? Surtout parmi nos familles Canadiennes qui doivent en grande partie à votre Ordre leur foi légendaire, trouvez-vous des vocations ?... De quel milieu sortent-elles de préférence ?... "

— Des vocations, oui, Dieu merci ! il y en a encore, quoique peu nombreuses pour ce qu'elles devraient être. Ici comme partout nous recrutons au gré de la Providence. Les séminaires, les collèges catholiques envoyaient naguère le contingent le plus considérable. Au-

jour d'hui, la proportion est moindre, et bon nombre de nos jeunes religieux sortent de nos alumnats.

— Vous avez donc des maisons, où vous initiez de bonne heure à la vie franciscaine les enfants susceptibles de devenir plus tard des Frères-Mineurs ?

— Mais oui. Les écoles monacales datent, d'ailleurs, de fort loin et l'Ordre de Saint Benoît leur doit dans le passé bon nombre de religieux, célèbres par leur savoir et par leur sainteté.

— Sans doute ! Mais les "écoles monacales" du xx^e siècle n'abritent plus les fils de grandes familles. Les collèges ne manquent pas... et vos alumnats doivent se remplir au petit bonheur.

— Je ne crois pas que le "petit bonheur" ait grand rôle en ceci. Nous recevons les adolescents, déjà décidés au préalable à s'engager dans la vie franciscaine. Nous exigeons, en d'autres termes, des marques de vocation.

— A ce compte-là, j'estime qu'il doit vous être difficile de remplir vos "écoles".

— Hélas !... Une vocation, pour éclore dans l'âme de l'enfant, a d'ordinaire besoin d'un milieu favorable. Il lui faut un foyer imprégné d'une atmosphère surnaturelle. Et cela devient de plus en plus rare !

— Mais vous avez le Tiers-Ordre ! Ne semble-t-il pas que les familles de Tertiaires, les Luchésius et les Bona Dona des temps nouveaux, soient tout désignés pour donner aux cloîtres franciscains des enfants qui auront comme sucé à la mamelle l'admiration et l'amour de Saint François !

— Oui, à la condition que les "Luchésius et les Bona Dona des temps nouveaux" aient sur le premier ménage de Tertiaires l'avantage de la bénédiction d'Abraham !

— Vous parlez d'or, mon Père. Mais cette bénédiction ne doit pas manquer aux Tertiaires Canadiens et ils ne peuvent se désintéresser du recrutement du Premier Ordre. La vie du Troisième en dépend. Qui donc infuserait à nos Fraternités l'esprit du fondateur ? Si le Tiers-Ordre doit au xx^e siècle se faire l'instrument, signalé par les

Papes, de la Restauration chrétienne, il ne peut se passer de l'impulsion des Frères Mineurs. Ah ! si nos cloîtres se rouvraient et s'ils abritaient à nouveau de nombreux "mendiants" animés du souffle ombrien ; s'ils renouvelaient comme au XIII^e siècle, la vie errante des premiers envoyés de Jésus, pauvres et mortifiés, débordants de zèle et prêchant les foules là où elles se rassemblent, on verrait sûrement alors le "Tiers-Ordre ramené à son esprit primitif", et Léon XIII n'aurait pas trop présumé des résultats définitifs de la "renaissance franciscaine."

* * *

Ces sentiments honorent sûrement ceux de nos Tertiaires qui nous tiennent parfois ces propos édifiants. Mais il faut surtout compter avec la difficulté qu'ont les parents à se séparer presque entièrement de leurs fils.

"Je consentirais bien, dit-on, à ce que mon fils soit franciscain. Il sera, du moins, prêtre. Nous l'aurons ainsi plus près de nous," Sans doute, il y a des exceptions... et je connais tel et tel pères de famille tertiaires, dont le bonheur suprême eût été de voir leur fils pieds nus et tête rasée. Il serait à souhaiter que ces exceptions se multiplient de plus en plus et que la généralité des pères chrétiens aient pour l'état ecclésiastique ou monastique, la très haute considération d'autrefois. Il fut un temps où, dans tous les rangs de la société, les familles convoitaient l'honneur de procurer un prêtre au sanctuaire. C'était l'époque où, dans tous les milieux, l'enfant ne connaissait pas le poids accablant d'une vie étrangère aux exquis tendresses que recèle le baiser d'un frère ou d'une sœur. Comment cueillir des fleurs sur un sol aride et infécond?... La "crise des vocations" trouve donc aussi, pour une bonne part, sa cause dans la méconnaissance pratique du devoir le plus sacré de la vie conjugale, comme dans la diminution de l'esprit chrétien au sein du foyer domestique. Dieu peut-il appeler à lui des enfants élevés en dehors de toute préoccupation pieuse, auxquels on

donne tout juste une teinte d'instruction religieuse par formalisme et sans pénétrer l'esprit ni le cœur des notions de la vraie foi ?

Ce qu'il faut au monde pour renaître à la ferveur des âges de foi, ce sont de bons prêtres, de saints et vaillants religieux, tout pénétrés de l'esprit de renoncement, d'abnégation et de zèle de Saint François d'Assise, de Saint Vincent de Paul, du Bienheureux Vianney. Il n'entre pas dans les desseins de Dieu de rééditer chaque jour le miracle du Chemin de Damas. Les bons prêtres et les bons religieux sortiront providentiellement des familles régénérées dans l'esprit chrétien.

Le Tiers-Ordre, en rendant plus nombreux les foyers selon le cœur de Dieu, ne suscitera-t-il pas, au sein de notre société, une levée imposante de clercs, émules de ceux qui ont défriché le sol, christianisé les âmes et assuré le triomphe de la civilisation chrétienne sur le paganisme de tous les temps !

P. S., O. F. M.

(D'après l'Union Séraph.)



Ce qu'on pense du T.-O.

Vers la victoire

A l'œuvre ! et si vous le permettez, je dirai pour la Milice Séraphique : Aux armes ! Que ce cri soit entendu du Nord au Midi de notre pays. Que l'armée franciscaine toute entière soit debout, afin qu'enlevés par l'enthousiasme et encouragés par les bons exemples, nous puissions entraîner les masses et voir naître autour de nous de nouvelles et puissantes vocations de Tertiaires capables d'arrêter le mal et d'opérer la victoire finale.

MGR. KEESSEN, sénateur belge.



LES GLOIRES DU TIERS-ORDRE

La première Congrégation de Religieuses hospitalières ou garde-malades

COMME à l'envi, les écrivains qui ont le mieux connu la véritable histoire, et qui se sont laissés enthousiasmer par la grandeur et la fécondité de ce qu'ils ont appelé le MOUVEMENT FRANCISCAIN, font honneur au T.-O. de l'initiative des œuvres dont la charité moderne est le plus justement fière. Mais beaucoup d'historiens semblent atteints sur ce point d'une ignorance qui ressemble parfois à du parti-pris. Pour eux, les œuvres antérieures à certaine date fatidique n'existent pas, ne peuvent pas exister. Action sociale ou manifestation de piété, tout ce qui n'est point sorti d'un cercle déterminé, est exécuté sur jugement sommaire. La dévotion au Sacré-Cœur, qui se réclame de Sainte Gertrude et de Sainte Mechtilde, de Sainte Marguerite de Cortone et de la Bienheureuse Baptiste Varani, de la Vénérable Marie de l'Incarnation, Ursuline de Québec et du Bienheureux Jean Eudes, on déclare dans une demi-ligne d'*histoire impartiale*, qu'elle est inconnue avant 1670... On fait de même dans maint autre cas.

Voici ce qu'écrit un historiographe franciscain, au sujet des premières religieuses garde-malades, que leurs STATUTS récemment publiés montrent appartenir au Tiers-Ordre. (1)

(1) Cfr. Archivum Franciscanum Historicum, oct. 1911

“Les historiens qui, pendant ces dernières années, se sont occupés des institutions hospitalières, passent complètement sous silence toute une branche du Tiers-Ordre franciscain, qui dès le xv^e siècle s'est vouée spécialement au service des malades, M. Léon Lallemand, dans son HISTOIRE DE LA CHARITÉ, ne fait aucune mention de ces Tertiaires et, par suite, il attribue à une époque beaucoup plus récente la conception d'un Ordre secourant les malades à domicile :

“Cette pensée de la constitution de sœurs vivant au milieu du monde, “déclare-t-il, ” remonte à Saint François de Sales ; Saint Vincent de Paul la réalise (1). ” La même assertion avait d'ailleurs été déjà présentée et soutenue avant lui par Mgr Bougaud (2) et Mgr Baunard (3) ; selon ces auteurs, aucun ordre de femmes jusqu'au xvii^e siècle n'avait eu une règle assez large pour lui permettre de soigner chez eux les malades qui ne voulaient ou qui ne pouvaient pas quitter leur famille.

Le texte que nous publions ici montre jusqu'à quel point pareille affirmation est peu fondée. Les Statuts de 1483 règlent en effet avec force détails la façon dont les sœurs hospitalières doivent se conduire quand elles sont appelées à porter leurs soins en dehors de leurs maisons ; ce qui prouve péremptoirement qu'à cette date et même avant — sans doute depuis la reconnaissance de l'Ordre par Jean XXIII, en 1413 (4), — elles n'exerçaient pas uniquement leurs œuvres de charité à l'intérieur des hôpitaux. Ainsi donc, dès le début du xv^e siècle, la Règle du Tiers-Ordre franciscain, si souple dans

(1) T. III, Paris 1909, pp. 14-17 ; t. IV, 1^{re} part., p. 44.

(2) Histoire de Sainte Chantal et des origines de la Visitation, 11^e édition, Paris 1901, p. 440.

(3) La Vénérable Louise de Marillac, Mlle Legras, fondatrice des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, Paris 1898, p. 468 et sq.

(4) La bulle de Jean XXIII, du 26 août 1413, Eubel, Bull. fran., t. VII, p. 471-2, ne traite malheureusement pas des occupations dévolues aux hospitalières.

ses applications, s'était accommodée au service des malades en ville et avait donné assez de liberté à des religieuses pour les laisser vivre dans le monde, tout en les astreignant aux mêmes exercices de piété que les moniales.

Ces religieuses portaient le nom de "Sœurs grises" à cause de leur vêtement gris blanc ; il faut noter toutefois que la couleur de leur habit a varié et que dans certains couvents elles étaient vêtues de noir, comme à Saint-Omer, et dans d'autres en blanc ou bleu obscur. On les appelait aussi "Sœurs de Celle" et dans plusieurs villes on les désignait soit par le vocable du saint sous la protection duquel elles s'étaient placées, soit par le nom de la rue où se trouvait leur logis : DAMES DE SAINTE ELISABETH à Abbeville et à Amiens : DAMES DE SAINT JULIEN, à Amiens, Douai, Dunkerque : SŒURS DE SAINT JEAN, à Dunkerque ; SŒURS DU SOLEIL, à Saint-Omer ; dans cette dernière ville on les nommait aussi FILLES DU PAIN POUR DIEU, à cause de leurs fonctions charitables ; et à Hesdin, les LOUE-DIEU.

Elles vivaient selon la Troisième Règle de Saint François, approuvée par Nicolas IV, que Jean XXIII avait précisée à leur intention tout en leur laissant la faculté de faire de nouveaux statuts, corrigeant, augmentant ou diminuant les anciens, selon l'avis de leurs supérieurs.

Les Statuts qu'elles se donnèrent en 1483 n'apportent guère de modifications aux prescriptions de la bulle de Nicolas IV ; mais ils la complètent en donnant en détail les indications qui, en dehors des heures canonales, doivent remplir la journée.

D'après eux, ces religieuses ont pour principale fonction de servir les malades ; elles doivent le faire gratuitement et sans se proposer d'autre but que l'amour de Dieu et le salut du prochain ; elles donnent leurs soins soit dans les hôpitaux, soit à domicile.

Quand elles vont soigner les malades en ville, elles doivent toujours être deux et ne veiller jamais plus

de deux ou trois nuits dans la même maison, pour éviter toute familiarité avec les séculiers. Il leur est recommandé de ne pas sortir la nuit, sauf le cas d'absolue nécessité, et de ne pas manger en dehors du couvent, à moins que le service des malades ne l'exige.

Lorsqu'elles n'ont pas d'autre occupation, elles travaillent à l'ouvrage des ouvrages (de couture probablement.)

Les établissements des Sœurs grises étaient répandus surtout en Flandre, dans les diocèses de Thérouanne, de Cambrai et d'Arras. La bulle de Jean XXIII signale seulement six maisons, celles de Bergues Saint-Winoc, de Dixumbe, de Furnes, de Nieuport, de Poperingue et d'Ypres. La bulle de Martin V, du 19 juin 1430 (1), mentionne en outre celles de Dunkerque, Hondschood et Saint-Omer; celle de Paul II, du 12 septembre 1465 (2), cite celle de Wisebecq, de L'Ecluse, de Bourbourg, de Boulogne, d'Hazebrouck, de Merville, de Viane et de la Bassée. Les présents statuts (3) nomment vingt-et-une autres maisons et terminent l'énumération par un "et autres" qui laissent à entendre que toutes ne figurent pas là."

L'auteur de l'article donne ensuite une liste des maisons de l'Institut: il a pu en retrouver cinquante-six.

L'Archivum publie in-extenso les Statuts. Ils sont divisés en sept chapitres: Ch. I, de la manière de recevoir les personnes à cet Ordre et de l'instruction des novices et des jeunes sœurs. Ch. II, du service divin. Ch. III, de l'exercice des sœurs et comment elles doivent s'occuper. Ch. IV, du service des malades. Ch. V, de la manière d'aller hors le couvent. Ch. VI, de la correction et visite des sœurs qui manquent à leur devoir. Ch. VII, des suffrages et prières pour les morts.

(1) Eubel, Bull. franc., t. VII, p. 736.

(2) Wadding, t. XIII, p. 552.

(3) Ceux que publie l'Archivum Franciscanum Historicum.

Outre leurs devoirs d'hospitalières, ces religieuses étaient obligées à certains exercices qui les rapprochaient de la vie monastique.

Elles se levaient " tous les jours à matines, à l'heure de minuit ou environ, pour faire et dire le service divin, savoir les matines de Notre-Dame en commun avec psaumes, appartenant au jour, là où cette coutume est introduite, et les autres suffrages ordinaires... après les heures et les suffrages, chaque sœur fera sa récollection et son oraison privée selon la grâce que Dieu lui donnera... et elles seront ainsi en oraison du moins jusqu'à deux heures. (1) "

A. C.



Ce qu'on pense du T.-O.

L'erreux

Il faut le reconnaître, à la honte des classes prétendument dirigeantes, en beaucoup de localités, les Fraternités du Tiers-Ordre se composent en majeure partie d'ouvriers. Quel concours voulez-vous qu'ils apportent à des œuvres créées précisément en vue d'alléger leurs souffrances ? Où est la propagande mise à leur portée ? En quoi leur action peut-elle concourir à la régénération de la société ? Ce qui vient d'être dit des classes dirigeantes, à plus forte raison ne peut-on pas le dire de ceux qui, selon non seulement la prière, la recommandation, mais l'ordre mille fois répété du chef de l'Église donné aux évêques et aux prêtres, mettent tout en œuvre excepté la ressource capitale et primordiale du Tiers-Ordre ?

PERTINAX (de l'Echo de Paris.)

(1) Statuts des Sœurs grises hospitalières, Ch. II, t. II., A. F. H. octobre 1911, p. 772.



Hymnes de la fête de Sainte Claire

*traduites en vers français par Dom Bernard Maréchaux,
abbé de Sainte Françoise Romaine.*

A VÊPRES

Concinat plebs fidelium
Virginalæ præconium,
Matris Christi vestigium,
Et novitatis gaudium.

Chantons, en l'honneur de Claire
Le cantique virginal ;
A l'Epoux, elle a su plaire :
Chantons l'hymne nuptial.

Pauperum primogenita,
Dono cœlesti prædita,
Obtinet supra merita
Præmia vitæ reddita.

Claire, la première-née,
Des enfants de Saint François,
Entre aujourd'hui couronnée
Au palais du Rois des rois.

Novum sidus emicuit,
Candor lucis apparuit,
Nam lux, quæ lucem influit,
Claram clarere voluit.

Un nouvel astre étincelle,
S'épanouit en beauté,
Jésus, lumière éternelle,
Verse en Claire sa clarté.

Claris orta natalibus,
Nec dum relictis omnibus,
Vacat, plenis affectibus,
Pietatis operibus.

De noble race sortie,
Avant d'avoir tout quitté,
Elle consacrait sa vie
Aux œuvres de piété.

Sub paupertatis regula,
Patris Francisci ferula,
Clara Christi discipula,
Luce respersit sæcula.

Puis acceptant la férule
Et la Règle de François,
Elle devint son émule
Toujours docile à sa voix.

Mundus et caro vincitur,
Matri Christi connectitur,
Christo prorsus innititur,
Pauperem pauper sequitur.

Elle triomphe du monde,
Et suit pauvre Jésus-Christ :
Pauvreté pure et profonde,
Autant de fait que d'esprit.

Spretis nativo genere,
Carnis et mundo foedere,
Clauditur velut carcere,
Dives superno munere,

Elle s'attache à Marie.
Dieu de grâce la remplit :
Et sans quitter sa patrie
Vive elle s'ensevelit.

Clauditur velut tumulo,
Nequam subducta sæculo,
Patet in hoc ergastulo,
Solum Dei spectaculo.

Cloître béni qui l'isole
D'un monde bas et pervers !
Prison sainte où la console
Le grand Dieu de l'Univers.

Tegmina carnis vilia,
Urgens famis inedia,
Arcta quoque jejunia,
Præstant orandi spatia.

Sous ses vêtements de bure,
Jeûnant à souffrir la faim,
Elle prie et sans mesure
Aime comme un séraphin.

Virginis hujus merito,
Laus Patri sit ingenito,
Gloria Unigenito,
Virtus summa Paraclito.
Amen.

Par les mérites de Claire,
Louange au Père éternel,
Au Fils, divine Lumière,
A l'Esprit qui mène au ciel.

A MATINES

Generat Virgo filias
Mentis maternæ conscias,
Christi sponsas et soc'as,
Corruptionis inscias.

Claire donne des épouses
Au Christ, filles de son cœur ;
De lui complaire jalouses,
Loin du monde corrupteur.

Clarum nomen effunditur,
Sanctum nomen extenditur,
Facto doctrina proditur,
Virtus divina panditur,

Comme une huile parfumée,
Son nom partout se répand :
Et sa vertu consommée
Montre en elle un Dieu vivant.

Construuntur cœnobia
 Vasti per orbis spatia ;
 Crescit sororum copia,
 Claret Matris notitia.

D'Assise, le monastère
 Se reproduit en tout lieu ;
 Les filles pauvres de Claire
 Charment les regards de Dieu.

Deficit virtus corporis,
 Morbo prolixo temporis ;
 Sumit augmentum roboris,
 Virtus sacrati pectoris.

Une longue maladie,
 S'attaque à son frêle corps ;
 Et son âme en Dieu ravie,
 Eclate en plus doux transports.

Tandem languore premitur,
 Læta nimis egreditur,
 Dies extrema clauditur ;
 Spiritus cœlo redditur !

Enfin le grand jour arrive,
 Où, triomphante elle sort
 De la prison qui captive
 Son impatient essor !

Te, prosequentes laudibus
 Piis faveto precibus,
 Adesto postulantibus,
 Tuis, Virgo supplicibus.

Claire, reçois nos hommages,
 Entends nos cris suppliants ;
 Du haut du séjour des anges,
 Défends tes humbles clients.

Virginis hujus merito,
 Laus Patri sit ingenito,
 Gloria Unigenito,
 Virtus summa Paraclito.
 Amen.

Par les mérites de Claire
 Louanges au Père éternel,
 Au Fils, divine Lumière,
 A l'Esprit qui mène au ciel.





LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

COMMISSAIRE PROVINCIAL

(Suite.)

Nous croyons avec Leclercq, que le Père Eustache Maupassant vint au Canada avec le titre de Commissaire Provincial et qu'il succéda au Père de la Ribourde dès son arrivée à Québec. Pourtant l'auteur de *l'Histoire Chronologique de la Province de Saint-Denis* (1) fait d'abord passer le P. Maupassant au Canada, puis il ajoute que la réunion capitulaire de la Province, " célébrée à Versailles le 12 novembre 1673, l'institua Commissaire Provincial de toute la mission. " Après avoir supposé que l'auteur ne fait pas erreur, on peut croire que cette élection ne fut sans doute qu'une ratification d'une décision déjà prise.

L'arrivée du Père Eustache Maupassant a été pour Latour l'occasion d'inventer une histoire que nous devons relever, car elle concerne le Père de la Ribourde. C'est une des multiples fantaisies qui ornent de triste façon le livre douzième et dernier des *Mémoires sur la vie de Mgr de Laval*.

Parlant du Père Eustache Maupassant, Latour écrit :

(1) CHAP. XXII.

“ On le nomma Commissaire (espèce de provincial) (1) M. de Bernières l'amena en 1673 avec plusieurs ecclésiastiques. M. le gouverneur le prit pour confesseur et envoya aux Trois-Rivières le Père Gabriel qui l'était auparavant. ”(2)

En peu de mots, quel tableau, décrit avec l'apparence de la plus entière conviction. Voyez-vous le Père de la Ribourde tombé en disgrâce et exilé ! C'était pourtant “ un fort bon religieux qui alla depuis travailler chez les Sauvages Outaouais où il fut massacré, ” dit le même Latour. (3) Mais le Frontenac de cet auteur est si bizarre ; sans doute, à l'arrivée du Père Maupassant il lui prit subite fantaisie de l'avoir pour confesseur, et pour cela il fut nécessaire d'éloigner le Père Gabriel de la Ribourde jusqu'aux Trois-Rivières, sans tenir compte ni de son âge ni de sa vertu. Et le Père Maupassant laissa faire tout cela !

Dans l'affirmation gratuite de Latour il y a de l'odieux et du faux. Les choses se passèrent bien simplement. Admettons d'abord que le Père de la Ribourde fut le confesseur de Frontenac ; ce Récollet, ayant rempli la charge de Commissaire Provincial pendant trois ans, durée ordinaire de cette charge, eût pour successeur, en 1673, le Père Maupassant, et l'établissement de la mission de Catarakoui lui étant confiée, il se rendit au fort. Le Père de la Ribourde étant parti, Frontenac dut se choisir un autre confesseur, étant donné qu'il était “ fort attaché au catholicisme dont il observait régulièrement les pratiques, ses ennemis mêmes n'ont jamais osé le contester. ” (4)

(1) Cette façon de s'exprimer rappelle de bien près cette autre définition lue dans un dictionnaire français : diacre, espèce de prêtre !

(2) *Mémoires sur la vie de Mgr de Laval*, p. 206.

(3) Ibid.

(4) Lorin, *Le Comte de Frontenac*, p. 44. Il faut croire que M. Lorin, qui a lu Latour (cf. *Le Comte de Frontenac*, notes bibliographiques, p. XIII)

Ce n'est pas Frontenac qui éloigna de Québec le Père de la Ribourde ; bien moins encore l'envoya-t-il aux Trois-Rivières, puisque notre Récollet alla desservir le fort de Catarakoui. Latour eût été bien plus d'accord avec la vérité en écrivant que le Père Gabriel de la Ribourde se voyant déchargé du gouvernement de ses frères, suivit l'impulsion de son zèle qui le portait vers les missions et obtint pour partage celle du fort de Catarakoui dont il fut le premier missionnaire.

Après avoir assisté aux fêtes religieuses que Leclercq nous a signalées, en particulier à la bénédiction de l'église de son Ordre, une des œuvres de son administration, le Père de la Ribourde quitta Québec pour se rendre au lac Ontario, vers le commencement de l'automne de 1673. De Québec à Montréal le trajet était en temps ordinaire relativement agréable ; mais de Montréal au lac Ontario le voyage était difficile et durait de dix à douze jours. (1)

Il se faisait en canot d'écorce.

« La navigation au-dessus de Montréal est toute différente de celle qui est au-dessous... Immédiatement au-dessus de Montréal se rencontre un saut ou chute d'eau parmi quantité de grosses roches qui ne permettent à aucun bateau de passer, de sorte qu'on ne peut se servir que de canots, qui sont de petits canots d'écorce de bouleau d'environ vingt pieds de long et deux pieds de

n'aura pas cru devoir tenir compte du témoignage de cet auteur, écrivant que Frontenac « n'était rien moins que dévot ». — *Mémoires sur la vie de Mgr de Laval*, p. 208.

(1) En 1673 M. de Frontenac avec 400 hommes, mit 12 jours pour monter au lac Ontario. M. de Courcelles, en 1672, avec 56 personnes, 13 canots et un bateau plat, mit 9 jours à faire ce voyage. La Salle, de Gallinée et Dollier avaient mis en 1669 26 jours pour parcourir le même trajet avec 7 canots et 21 personnes.

Un document de 1679, qui paraît être du Sieur de la Salle, porte que les canoteurs « employaient ordinairement douze à quinze jours à monter et quatre à cinq à descendre. » Margry, *Mémoires et documents inédits*, vol. II, p. 15.

large (1) renforcés dedans de varangues et lisses de cèdre fort minces, en sorte qu'un homme le porte aisément ... Cette façon de canots fait la navigation la plus commode et la plus commune de ce pays, quoi-qu'il soit vrai de dire que quand on est dans un de ces bâtiments on est toujours non pas à un doigt de la mort, mais à l'épaisseur de cinq ou six feuilles de papier ... Il faut se tenir tout le temps qu'on est dans ces canots à genoux ou assis, prenant garde de bien garder l'équilibre, car ces bâtiments sont si légers qu'un poids de vingt livres sur un bord plus que sur l'autre est capable de les faire tourner, mais si prestement qu'à peine a-t-on le temps de s'en garantir.

"... Quand on est arrivé (au pied d'une chute d'eau), on charge canot et bagage sur les épaules et on va par terre jusques à ce que la navigation soit belle, et pour lors on remet son canot à l'eau et on se rembarque." (2)

Pour passer les rapides en montant on se contentait autant que possible de tirer son canot le long de la rive ; il fallait pour cela marcher souvent dans l'eau. Les portages étaient fréquents durant le trajet de Montréal à Catarakoui, car les rapides s'y rencontrent nombreux surtout depuis la sortie du lac Saint François jusqu'aux Mille Iles.

Le soir venu on campait à la belle étoile. S'il faisait beau on allumait du feu et on s'endormait sous la tente des cieux. S'il pleuvait on dressait une cabane d'écorce.

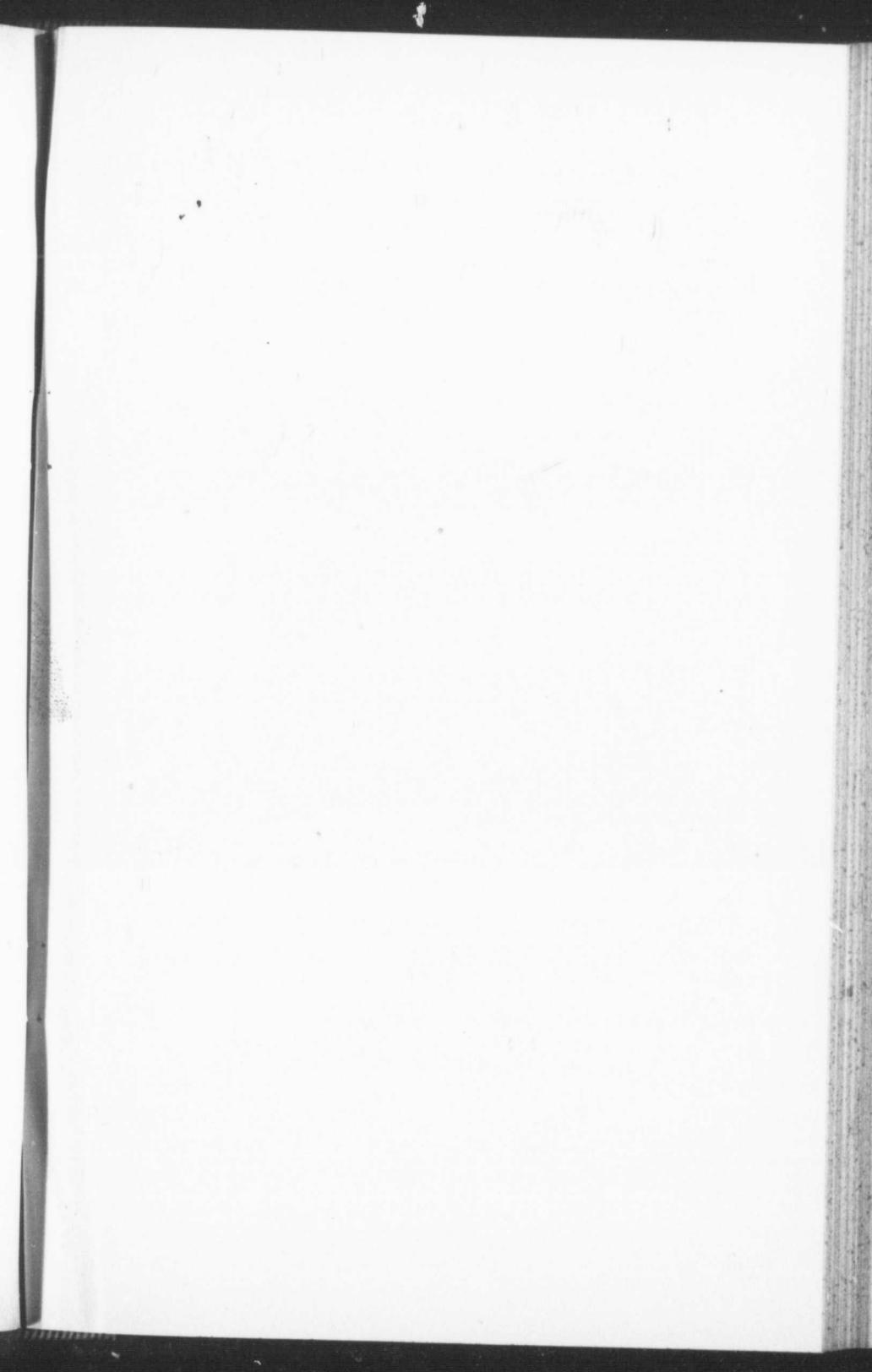
(à suivre.)

FR. ODORIC-M., O. F. M.

(1) Il y en avait de diverses grandeurs.

(2) Récit du voyage de MM. Dollier et Gallinée avec M. de la Salle, au lac Ontario en 1669. Margry, *Mémoires* etc. Vol. I, pp. 117, 811, 119.







SAINTE FRANÇOIS QUITTE L'ÉVÊCHÉ D'ASSISE

POUR ALLER MOURIR A LA PORTIONCULE



SUIT *le chapitre* XCVI de L'HOMME APOSTOLIQUE
OU LA VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, *com-*
posée par le PÈRE JEAN-MARIE, DE VERNON,
PREDICATEUR DE NOSTRE ORDRE ET PROVINCE.

.....

.....

LES bourgeois d'Assise voulans estre les depositaires de son precieux corps, supplierent humblement leur Evesque, de ne point souffrir que le corps du saint Homme fut transporté ailleurs : non contens de la seule promesse du Prelat : et sçachant que les Habitans de Peruse, Spolette, Folligny, Eugube & des autres Villes où il avoit operé des merveilles, leur envioient ce rare thresor, ils s'adresserent au Gouverneur d'Assise pour avoir des gens de guerre, afin de garder le Palais Episcopal, de peur que quelques-uns n'usassent de violence pour s'emparer du Corps.

L'assurance qu'ils avoient de l'Evesque et du Gouverneur ne les mettoient pas assez en repos : ils ne se fioient pas entièrement aux soldats de la garnison : voilà pourquoy ils entroient en garde les uns apres les autres autour du Palais Episcopal. Le bruit qu'ils faisoient apprenant au bienheureux Pere quel estoit leur dessein, il en rioit doucement, se souvenant de quelle maniere ils l'avoient autrefois meprisé, l'accusant de folie au commencement de sa conversion.

Ces soins et ces efforts des Peuples et des grands Seigneurs, pour honorer François ne luy ostant point le souvenir de sa chere Portioncule, où il veut sortir de ce monde.

CHAPITRE XCVII

Il se fait porter au Convent de Nostre Dame des Anges, où il arrive de nouvelles merveilles.

IL N'ESTOIT pas aysé de tirer nostre Pere Seraphique, hors de la maison de l'Evesque, pour la crainte que chacun avoit, que dans le transport on ne l'enlevast ailleurs : saint François ayant demandé celà avec instance pour sa consolation, l'impetra apres avoir promis aux Assisiens, qu'ils auroient son corps apres sa mort, et qu'il seroit enterré dans le lieu patibulaire de leur Ville. Il remercia l'Evesque, le Gouverneur et les autres de leurs bienfaits : Puis les gardes estant redoublées, quatre puissans hommes le porterent dans un petit lit couvert, suivy des principaux d'Assise, des Medecins et de tout le peuple. Estant vis à vis de l'Hospital des Lepreux, dans la rue qui va de la ville au Couvent de Nostre Dame des Anges, on le mit à terre selon ses ordres, puis on luy haussa un peu la teste vers la Ville, pour laquelle il pria Dieu les mains jointes et avec larmes, prevoyant les malheurs dont elle estoit menacée. Ensuite il luy donna sa benediction en termes pleins d'une merveilleuse onction et douceur...

Par la miséricorde de Nostre Sauveur Jésus-Christ.



Ce qu'on pense du T.-O.

Un Appel

Qu'il se propage ce Tiers-Ordre béni ! qu'il prospère ! qu'il couvre d'un réseau bienfaisant de Fraternités l'étendue de notre cher diocèse ! Nous serons rassurés sur le sort de notre troupeau, sachant qu'il est sous la garde de la plus pure morale de l'Évangile et d'une des plus fécondes institutions qui soient sorties du cœur des saints.

CARDINAL GOOSSENS



NOUVELLES DE ROME

An bel exemple. — Dans notre dernier numéro nous annonçons l'honneur fait à l'Ordre par la nomination du T. R. Père Bonaventure Marrani, procureur général de notre Ordre, à l'évêché de Bagnorea. Nous devons ajouter maintenant qu'aussitôt averti de la faveur du Saint Siège, le T. R. Père est accouru à Rome et, à force de démarches et d'instances, a obtenu que le Saint-Père acceptât sa renonciation à l'épiscopat. Il restera donc simple religieux dans son pauvre couvent de Saint-Damien près d'Assise.

Missionnaires Franciscaines. — S. Em. le cardinal Falconio, O. F. M., vient d'être nommé par le Saint-Siège protecteur des Franciscaines Missionnaires de Cordoba, Amérique du Sud. Cet institut fondé en 1878, avec la règle des Stigmatines d'Italie, se consacre à toutes les œuvres d'éducation et de charité dans la République Argentine : écoles, pensionnats, asiles de mendiants, hôpitaux, dont un pour les militaires de la République.

Un souffle puissant d'apostolat emporte en ce moment nos Sœurs vers les Missions, et les Instituts de Franciscaines qui se disent missionnaires se multiplient. A Rome, nous avons trois maisons-mères de ces Instituts. Ce sont d'abord les Franciscaines Missionnaires de Marie, bien connues de nos lecteurs, dont le merveilleux développe-

ment, depuis les trente années qu'elles existent, est visiblement l'œuvre du Très-Haut. Puis, il y a les Franciscaines d'Égypte. C'est un Institut italien et oriental en même temps, dont le champ d'action est l'Égypte avec le Levant. Ce sont elles qui dirigent les écoles en Tripolitaine et qui, en ce moment, font des prodiges de dévouement en faveur des blessés qu'elles recueillent dans leurs maisons transformées en hôpitaux. Une troisième congrégation de Franciscaines Missionnaires a sa maison-mère au pied de Saint-Pierre-in-Montorio. On les appelle simplement les Sœurs Américaines parce que, en effet, elles sont sous la protection du *Stars and Stripes Flag*. Ce sont des Canadiennes et des Américaines qui, de leur vrai nom, s'appellent Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception et se destinent aux œuvres de charité dans l'Amérique du Nord.

Mort d'un évêque missionnaire. — Nos missions viennent de perdre un ouvrier zélé dans la personne de S. G. Mgr Pifferi, de La Plata (Sucre) en Bolivie. Né en 1848, à Castelmadama, entré dans l'Ordre en 1863, consacré aux missions de la Bolivie en 1872, il fut successivement professeur de philosophie au collège de Tarija, missionnaire des sauvages, préfet et commissaire général des missions de La Plata, évêque coadjuteur de l'archevêque, enfin archevêque lui-même en 1906. Tous ces titres ou plutôt tous ces labeurs étaient rappelés, le jeudi 18 avril, dans l'oraison funèbre prononcée au cours du service solennel célébré pour l'âme de l'illustre défunt. C'était en l'église de l'Ara-Cœli qui avait été témoin de sa consécration épiscopale en 1905 et qui est le centre de la Province romaine à laquelle le défunt appartenait par sa profession religieuse.

Apostolat Franciscain. — Avant de laisser nos missions, pour parler d'autres choses, disons que le 3 mai, s'embarquèrent à Naples onze missionnaires : deux Français, destinés l'un à la Terre-Sainte et l'autre à la Haute-Égypte ; les neuf autres dont deux Hollandais, deux

Espagnols et cinq Italiens vont en Chine, malgré le doute qui flotte encore sur la sécurité promise à nos missions par la nouvelle République. En même temps, partirent six Franciscaines Missionnaires de Marie, destinées au Vicariat du Hou-Nan méridional où elles doivent fonder un hôpital au lieu même du martyr de notre bienheureux Jean de Triora.

Le 1^{er} mai, à Marseille, s'embarquèrent pour le Maroc trois Pères français que n'effraie pas l'affreuse boucherie de Fez où avec nos officiers tomba, victime de son dévouement, le Père Michel Fabre, le plus aimé de nos aumôniers militaires. Nous en avons parlé à nos lecteurs. Ces trois nouvelles recrues vont se joindre aux Pères qui déjà se consacrent au service religieux de nos soldats. Les familles s'inquiètent, à juste titre, de l'âme de leurs fils qui vont au Maroc donner leurs sueurs et leur sang pour la France. Elles sont heureuses de savoir qu'il y a avec eux, durant les marches, au camp et sur le champ de bataille, des Franciscains français prêts à les assister, à leur prodiguer les secours de la religion et à leur rendre les derniers devoirs, s'ils tombent au champ d'honneur.

Pèlerinages. — Rome est, en ce moment, véritablement la ville catholique. Toutes les nations s'y donnent rendez-vous aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Dans les rues très animées on rencontre des pèlerins allemands, hongrois, autrichiens, belges, espagnols, des groupes revenant de Terre-Sainte, des Italiens de différentes provinces et, depuis quelque temps, beaucoup de Français. Ils sont arrivés par groupes de différents diocèses. Ceux qui ont surtout attiré l'attention sympathique des Romains, ce sont les petits enfants venus de France par centaines au lendemain de leur première communion. Ce fut un grand jour pour eux et une douce consolation pour le Pape, que cette réception du 14 avril, à la Chapelle Sixtine, dont tous les journaux du monde ont parlé. Plusieurs de nos Pères français eurent le bonheur de

participer à cette solennelle et touchante audience donnée à leurs compatriotes.

L'exemple a porté des fruits; le dimanche suivant, 21 avril, 500 enfants de Rome venaient au Vatican, après avoir fait, le matin, leur première communion. Quelle joie pour le Saint-Père! Et quelle vie dans ce vieux palais où il est prisonnier! Après ces démonstrations imposantes par leur nombre, vous parlerai-je du petit groupe des orphelines de la Calabre qui, elles aussi, au nombre de seize, le jour de leur première communion, vinrent faire visite au Pape et eurent le rare bonheur d'être reçues dans son cabinet de travail? Elles y purent tout regarder à loisir et, même, manger du chocolat déposé pour elles sur le bureau du Saint-Père! Il faut dire que le petit groupe était sous la direction de Mgr Bressan, secrétaire intime du Pape. C'est lui qui est à la tête de l'Œuvre établie en faveur des sinistrés de la Sicile et de la Calabre et dont s'occupent les Franciscaines Missionnaires de Marie dans leurs trois maisons de Rome, Monteverte et Grotta-Ferrata. Comme c'est bien sur les lèvres du Vicaire de Jésus-Christ, le : Laissez venir à moi les petits enfants! et surtout les plus délaissés de tous!

Parmi les pèlerins français, il y eut aussi des Tertiaires et le Saint-Père en reçut spécialement deux groupes dont l'un venait d'Avignon.

ROMANUS.



En vacances

Profitez du temps des vacances qui vous met en relation avec des personnes que vous n'avez pas l'occasion de rencontrer ordinairement, pour recruter des tertiaires. N'oubliez point les pressantes invitations des Papes : faites des tertiaires. Procurez-vous les brochures de propagande : répandez-les : faites-les lire autour de vous.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Congrès fédéral du T.-O à Rome

LES Tertiaires du Latium, sur l'initiative du cardinal Vivès, protecteur du Tiers-Ordre, ont eu à Rome, leur premier Congrès fédéral. Il a été inauguré dans l'église des Saints Apôtres, par une messe de communion, célébrée par un cardinal tertiaire, Mgr Basilio Pompili. Les chants liturgiques furent exécutés par la *scho'la cantorum* des Pères Conventuels. A l'issue de la cérémonie, le R. P. Léonard Baroncelli, franciscain de l'Ara-Cœli, a donné sur le Tiers-Ordre un discours remarquable par le fonds autant que par la forme.

Un peu plus tard, à 11 heures et demie, les Tertiaires au nombre de trois mille, assistés des directeurs des Fraternités du Latium, étaient reçus en audience au Vatican. Les cardinaux franciscains Falconio et Vivès, les prélats et les gardes-nobles entouraient le Saint-Père, qui avait été porté dans la salle de l'audience sur la *portentina* aux applaudissements de la foule présente. Un religieux lut, au nom des congressistes, une adresse de déférence à Sa Sainteté, appelant sa bénédiction paternelle sur les travaux de la journée.

Dans sa réponse, Sa Sainteté Pie X se réjouit de l'organisation imprimée aux Fraternités du Latium par la fédération, due à l'initiative et au zèle du cardinal Vivès. « Cette fédération, a-t-il proclamé, fera naître une louable émulation parmi les congrégations de Tertiaires du Latium ». Puis, exprimant sa pensée intime sur le Tiers-Ordre : « Etre Tertiaire, dit-il, c'est être un vrai chrétien ; car les obligations du Tertiaire sont l'essence véritable de la vie chrétienne. » Sa Sainteté insiste plus particulièrement sur

l'influence salubre que les Tertiaires exercent autour d'eux, les exhortant à témoigner par leur vie de la vérité de notre foi, entraînant au bien par l'exemple, sachant bien que « qui sauve une âme, sauve la sienne propre ».

Sur ces entrefaites, les cloches sonnant l'Angelus, Pie X préside lui-même la récitation du *Regina Cæli*, donne sa bénédiction à l'assistance et les supérieurs des Fraternités sont admis à baiser la main du Saint Père. Il est midi et demi, lorsque Pie X et son entourage regagnent les appartements pontificaux.

La séance de travail réunissait les trois mille tertiaires vers deux heures de l'après-midi, en l'église des Saints Apôtres. Elle fut présidée par le comte Santucci et donna lieu à un échange de vues et de résolutions, qui sont déjà la preuve d'une organisation puissante et capable d'assurer au Tiers-Ordre, en Italie, une action prépondérante sur les groupements catholiques.

Nous faisons remarquer que la fédération du Latium est, avec le bienveillant assentiment du Pape, sous la protection d'un cardinal capucin et qu'elle groupe les Tertiaires de quatre obédiences.

(*Union Séraphique.*)

Le Petit Office de la Sainte Vierge

Les Tertiaires qui récitent le Petit-Office de la Sainte Vierge, et veulent dès maintenant adopter les modifications introduites au Bréviaire par la bulle récente, *Divino afflatu*, doivent, à Laudes, omettre désormais les Psaumes : *Deus miseratur nostri*, — *Cantate Domino*, — *Laudate Dominum in sanctis ejus*. Cette modification ne deviendra obligatoire que le 1^{er} janvier 1913. Elle est facultative durant 1912.

(*La Fraternité.*)

Johannes Joergensen en Belgique et en Suisse

3. Joergensen, le célèbre écrivain danois, dont la « Vie de Saint François » et les « Pèlerinages franciscains » ont trouvé partout un accueil si enthousiaste et si mérité, a donné successivement une conférence sur Saint François à Bruxelles (26 novembre 1911), à Bruges (28 novembre) et à Fribourg (9 décembre). Le succès de cette conférence a été, en ces trois circonstances, à

la hauteur de la réputation de l'éminent écrivain. « C'est devant une salle archicomble, dit La Liberté de Fribourg (9 décembre 1911), que M. Joergensen a parlé de l'immense influence exercée par Saint François, « sur ses contemporains, dans la suite des âges et jusqu'à nos jours. Si un puissant courant de bonté a régénéré l'Ombrie ; si, dans toute l'Italie, l'âme populaire est encore si profondément imprégnée de mysticisme chrétien, c'est à François d'Assise qu'elle le doit. C'est à cette influence que l'on peut attribuer les vocations admirables de dévouement et de charité des Cotelengo et des Dom Bosco... »

Puisse cette initiative de M. Joergensen ouvrir à d'autres, sur la plaine d'Assise, le chemin de Damas, si obstinément fermé devant cet autre fervent de Saint François qui a nom Paul Sabatier.

(L'Union Séraphique.)

Les Tertiaires Belges et les élections

APRÈS l'éclatante victoire remportée par les catholiques de Belgique sur les forces coalisées de la Révolution, il est consolant et instructif de voir par quels moyens ont été obtenus de si fiers résultats.

Les Tertiaires surtout ont joué un rôle décisif, et nos lecteurs seront heureux de lire cette page que nous empruntons au MESSAGER DE SAINT FRANÇOIS, revue publiée par nos Pères à Malines.

« Avant de quitter SCHAEARBEEK, — où il avait daigné venir consacrer les Tertiaires au Sacré-Cœur. — S. E. le Cardinal Mercier voulut donner son dernier instant aux vaillants Tertiaires qui se dévouent à la campagne électorale.

Le Cardinal ne dissimula pas sa satisfaction à la vue de ces hommes zélés, soucieux de la réussite d'un événement de si souveraine gravité... Son Eminence daigna encourager nos propagandistes par l'offrande à « la petite caisse » d'une obole destinée à soutenir leur œuvre...

Ajoutons en passant que le feu sacré s'est depuis communiqué aux Sœurs du T.-O. Elles se sont mises à l'œuvre et préparent la besogne que devront faire les comités de leurs Frères.

Rappelons aussi comment l'œuvre est née : Il y a quelques

mois un comité de propagande électorale fut constitué parmi les Frères du T.-O... Le 10 mars dernier dans une réunion extraordinaire de la Fraternité, on avisa aux moyens de propagande catholique, principalement par la diffusion de la bonne presse. Le Père Directeur et M. le Conseiller Van Camp, Tertiaire lui-même, firent entendre de vibrants appels et donnèrent des conseils et indications pratiques. La machine de guerre pacifique était mise en branle.

Nos hommes, malgré le travail de la journée, besognent avec un courage inlassable souvent bien avant dans la nuit. Ils plient des journaux, des brochures, des tracts, les mettent sous bande, et les portent à domicile, surtout aux électeurs indifférents, douteux ou chancelants...

De leur côté, les Sœurs eurent, elles aussi, leur meeting électoral... Et depuis elles se dévouent, payent de leur personne, de leur temps, de leur bourse..., préparant, soutenant, stimulant le travail de leur Frères...

A l'heure actuelle, ils distribuent, PAR SEMAINE, 13,700 TRACTS et 11,000 JOURNAUX. Et l'œuvre gagne toujours... »

Tout cela se passait avant les élections. Et le chroniqueur ajoutait : DAIGNE LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS BÉNIR CES GÉNÉREUX EFFORTS...

Oui ! Le Sacré-Cœur les a bénis. Mais les Tertiaires l'avaient bien mérité...

Tertiaires, voilà ce que vous pouvez faire, quand vous voulez...

CANADA

Montréal. — Pèlerinage des zélatrices de la Revue.

SELON qu'il avait été décidé à l'assemblée générale de la fin de mai, les zélatrices de la REVUE, accompagnées d'un beau nombre d'amies, tertiaires pour la plupart, ont fait sous la conduite du P. Directeur, un petit pèlerinage au sanctuaire de la Réparation, à la Pointe-aux-Trembles, le lundi 1er juillet. La journée qui fut une des plus belles de notre capricieux été, le charme du pieux sanctuaire à demi-caché dans la forêt, l'exercice de l'Heure-Sainte qui fut prêché après la messe de communion, ont imprimé dans les cœurs émus le souvenir de cet édifiant pèlerinage.

VISITES CANONIQUES

Trois-Rivières.

DU 26 au 30 mai eut lieu la Visite canonique des Sœurs de l'Immaculée-Conception. Le T. R. Père Provincial avait bien voulu accepter de diriger lui-même ces saints exercices. Nos Sœurs surent apprécier cette insigne faveur et quatre jours durant elles vinrent, nombreuses et recueillies, entendre cette prédication tout apostolique qui remplaçait devant elles la divine figure de Notre-Seigneur et celle de son parfait imitateur Saint François, pour ensuite nous apprendre comment y conformer notre vie de plus en plus étroitement.

Dieu sembla vouloir nous fournir immédiatement l'occasion de pratiquer ces enseignements et y apposer le sceau de sa croix, en ne nous permettant pas de terminer cette sainte Visite, au sanctuaire du Cap de la Madeleine, comme c'est l'usage dans notre fraternité. Mais, il nous ménagea, en compensation, la consolation d'un pèlerinage à Saint Antoine, chez nos Pères Franciscains.

Le chant du *Benedictus* qui c'ôtura la Visite, fut bien l'expression de notre reconnaissance et de nos bons désirs.

Sr Secrétaire.

Sherbrooke. — I. Cathédrale.

DES deux fraternités de Saint Michel et de Sainte Elisabeth ont joui du bienfait de la sainte Visite du 3 au 6 juin. Le R. P. Germain en fut le prédicateur. Tout se fit avec édification et entrain. A la clôture, 25 nouvelles sœurs prirent le saint habit. Une novice seulement put faire profession, l'année canonique des autres n'étant pas entièrement révolue.

Nos sœurs de Sherbrooke progressent lentement mais sûrement : elles sont actuellement 295.

Les Frères suivirent les mêmes exercices. Leur nombre s'est accru de 7. Ils sont actuellement 60.

Notons soigneusement que les Tertiaires de Sherbrooke-Ouest sont l'âme de toutes les bonnes œuvres paroissiales. Ils comprennent ainsi d'une manière pratique « l'apostolat social » que

tout chrétien et surtout le tertiaire, doit exercer de nos jours où tant d'apôtres du mal ravagent la vigne du Seigneur.

II. Paroisse Saint-Jean-Baptiste.

LES 10, 11, et 12 juin, le même visiteur donna les exercices de la sainte Visite aux tertiaires de cette paroisse. Le distingué pasteur et les tertiaires en grand nombre ainsi que beaucoup de paroissiens, se réunirent chaque soir dans la vaste et belle église pour se renouveler dans l'esprit de Saint François.

Le 12 juin, 2 frères et 12 sœurs prirent le saint habit, tandis que 5 frères et 11 sœurs faisaient leur profession.

Cette cérémonie portait à 67 le nombre des frères et à 149 celui des sœurs. Sans parler de la parfaite organisation de ces deux fraternités, remarquons que plus qu'ailleurs il y a là d'excellents « jeunes gens » qui se font gloire d'être les fils de Saint François, et sont heureux d'abriter leur vertu sous sa bure protectrice.

Saint-Raymond.

LA visite des fraternités de notre paroisse a été faite par le R. P. Joachim-Joseph. Il y avait plusieurs années que nous n'avions eu ce bonheur. Cependant le R. Père nous a félicités de notre régularité, et nous devons à notre dévoué directeur de lui en rendre tout l'honneur.

Outre les novices qui firent leur profession, une cinquantaine de personnes prirent le saint habit à la cérémonie de clôture.

Château-Richer.

DU 4 au 7 juin, la Sainte Visite nous a été prêchée par le R. P. Joachim. Pour les sœurs, nous avons eu 6 vêtements et 6 professions, et pour les frères, 2 vêtements et 3 professions.

Circonstance probablement inédite, à la messe de clôture se célébra un mariage. Le nouvel époux étant tertiaire, sa jeune épouse a désiré recevoir le saint habit de Saint François après la bénédiction nuptiale.

Quel beau présage de grâces et de faveurs divines sur ces fervents époux !

Prières de Sainte Claire

EN L'HONNEUR DES CINQ PLAIES DE
NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

A la plaie de la main droite

Louange et gloire vous soient rendues, ô Seigneur Jésus, pour la très sainte plaie de votre main droite. Par cette plaie sacrée pardonnez-moi tous les péchés que j'ai commis contre vous en pensées, en paroles et en actions, par ma négligence dans votre service et par les sensualités dont je me suis rendue coupable, soit en veillant, soit durant mon sommeil. Faites que je garde un pieux souvenir de votre mort et de vos sacrées plaies, et que je vous en témoigne ma reconnaissance en les retraçant en mon corps par la mortification. Accordez-le-moi, ô vous qui vivez et réglez dans tous les siècles des siècles.

Pater et Ave Ainsi soit-il.

A la plaie de la main gauche

Louange et gloire vous soient rendues, ô très doux Jésus, pour la très sainte plaie de votre main gauche. Par cette sacrée plaie, ayez pitié de moi et ôtez de mon cœur tout ce qui vous y déplaît. Donnez-moi la victoire sur les ennemis acharnés qui me font la guerre ; remplissez-moi de votre force, afin que je puisse les fouler aux pieds. Délivrez-moi, par votre miséricordieuse mort, de tous les dangers auxquels sont exposés ma vie et mon salut, et daignez me rendre digne de partager votre gloire dans le royaume, ô vous qui vivez etc...

Pater et Ave

A la plaie du pied droit

Louange et gloire vous soient rendues, ô bon Sauveur Jésus, pour la très sainte plaie de votre pied droit.

Par cette sacrée plaie, faites que je mérite mon pardon par une pénitence proportionnée à la grandeur de mes fautes. Oh ! je vous en supplie par votre mort, tenez continuellement unie à votre volonté la volonté de votre pauvre servante, et gardez son corps et son âme de toute adversité. Quand le jour redoutable sera venu, recevez mon âme dans votre miséricorde, et donnez-lui les joies éternelles, ô Seigneur qui vivez etc...

Pater et Ave

A la plaie du pied gauche

Louange et gloire vous soient rendues, ô très miséricordieux Jésus, pour la très sainte plaie de votre pied gauche. Par cette sacrée plaie accordez-moi la grâce d'une intelligence pleine et entière, afin que, par votre secours, j'évite les vengances que vous exercez en votre jugement. Je vous demande par votre sainte mort, ô miséricordieux Jésus, que je puisse, avant de mourir, recevoir le sacrement de votre Corps et de votre Sang, avec la confession de tous mes péchés, la contrition parfaite et une entière pureté de corps et d'esprit. Faites que je reçoive, enfin, le sacrement de l'Extrême-Onction, pour la vie éternelle. Ecoutez ma prière, ô Seigneur, qui vivez etc...

Pater et Ave

A la plaie du côté

Louange et gloire vous soient rendues, ô très aimable Jésus, pour la très sainte plaie de votre côté. Par cette sacrée plaie et par cette immense miséricorde que vous avez montrée, en voulant que votre côté fut ouvert, et que vous déployez en faveur de nous tous, après en avoir fait part d'abord au soldat Longin : je vous supplie, ô très doux Jésus, qu'il ne vous suffise pas de m'avoir

purifiée par le baptême du péché originel, mais que vous daigniez encore me délivrer de tous les maux passés, présents et à venir, par les mérites de votre précieux Sang, qui est maintenant offert et reçu dans tout l'univers. Par votre mort si pleine d'amertume, accordez-moi une foi vive, une espérance inébranlable et une charité parfaite afin que je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme et de toutes mes forces. Etablissez-moi solidement dans le bien, afin que je persévère courageusement dans votre saint service, et que je vous plaise maintenant et toujours.

Ainsi soit-il

Pater et Ave

Ÿ Nous vous adorons, Seigneur Jésus-Christ, et nous vous bénissons.

R De ce que vous avez racheté le monde par votre mort et votre sang.

Oraison

Dieu tout-puissant et éternel, qui avez racheté le genre humain par les cinq plaies de votre Fils Notre Seigneur Jésus-Christ, accordez-nous, nous vous en supplions, qu'après avoir honoré chaque jour ces mêmes plaies dans cette vie nous puissions, par les mérites de son sang et de sa mort, éviter la mort subite et éternelle. Nous vous le demandons par ce même Seigneur Jésus, qui vit et règne avec vous dans tous les siècles des siècles.

Ainsi soit-il



En vacances

Si le Bon Dieu vous donne l'occasion d'aller en vacances, profitez-en pour faire connaître et propager la REVUE. N'oubliez pas les appels pressants des Papes et des Evêques en faveur de la BONNE PRESSE.

MISSIONS FRANCISCAINES

AU JAPON

LETTRE DU R. P. MAURICE BERTIN

AU T. R. P. VICAIRE-PROVINCIAL



VOILA longtemps déjà que je ne suis pas venu vous parler du Japon. Vous allez croire peut-être que nous sommes si occupés à baptiser du matin au soir, qu'il ne nous reste plus de temps pour écrire...

Hélas! Je voudrais bien que ce fut là mon excuse, mais ce ne sera pas de sitôt.

Cependant nous ne reculons pas. Chacun de nos cinq postes enregistre un certain nombre de baptêmes; des chrétiens plus ou moins oublieux de leurs devoirs, sont instruits et raffermis dans la foi; et pas mal de païens avec qui nous sommes en relations, en arrivent du moins à estimer notre sainte religion.

J'ose dire que l'exemple de la vie religieuse, (que nous menons ici de notre mieux) est pour eux une prédication muette qui peu à peu doit nous faire gagner du terrain.

Dans le même but, nous avons, comme vous le savez, tâché de grouper autour de nous quelques étudiants. A Sapporo, on a même construit spécialement pour eux une maison de pension où les demandes affluent.

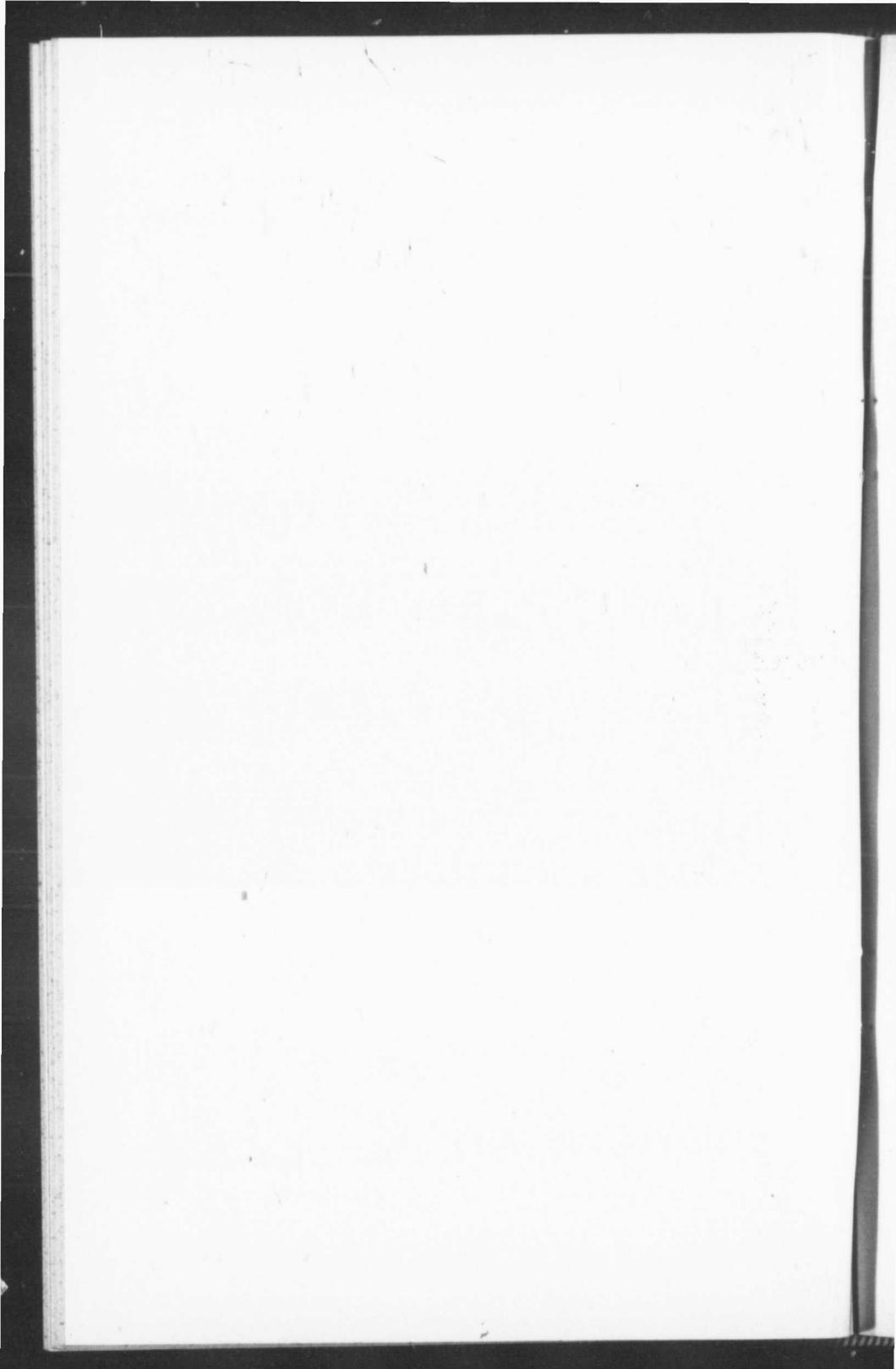
Moyennant quelques cours de langues, on se met en rapport avec eux et on les met à même de se rendre compte par eux-mêmes de ce qu'est la religion chrétienne pratiquée dans son intégrité.

Ici, à Kaméda, nous avons profité de la maison du catéchiste, qui était très grande, pour avoir quelques élèves du Lycée. Jusqu'ici, neuf ont passé environ un an chez nous et je vous envoie une photographie qu'ils ont eu la bonne idée de faire prendre, lors des examens de sortie.

Aucun, à vrai dire, n'est devenu chrétien. Mais (autant



LE R. P. MAURICE BERTIN ET LES LYCÉENS DE KAMÉDA



qu'on peut connaître un Japonais) je crois que deux d'entre eux ont le germe d'une conversion future. En tout cas l'heure du Bon Dieu venue, je ne pense pas qu'ils se trompent de porte et s'adressent au pasteur protestant, notre pire ennemi.

J'explique ce dernier mot : Si nous n'avions que les bonzes à combattre, les païens conviendraient tout d'une voix que leur conduite ne peut-être comparée à la nôtre. Mais les innombrables sectes protestantes qui détiennent chacune une part de vérité qu'elles nous ont dérobée, égarent des âmes droites et ne peuvent, ni leur donner la vérité intégrale qu'elles cherchent, ni les moyens de pratiquer ce qui leur est enseigné.

Quand verrons-nous, au moins pour les chrétiens, un seul troupeau et un seul Pasteur?...

Nous avons deux postulants, un clerc et un convers. Le premier au moins semble vouloir persévérer. Puis quelques semblants de vocation... Va-t-il nous falloir aussi un petit collègue séraphique pour les avoir sous la main et les surveiller de plus près?...

Le sentiment public au Japon est un peu ému par l'augmentation des crimes et délits de tout genre. Les prisons ne suffisent plus, les tribunaux sont surchargés. On a fait quasi-officiellement appel aux ministres des trois religions, shintoïste, bouddhiste et chrétienne, pour leur demander de s'employer de tout leur pouvoir à moraliser le peuple. C'est déjà quelque chose pour nous d'être considérés comme capables d'enseigner une bonne morale, alors qu'il y a cinquante ans, la morale chrétienne était encore considérée comme pernicieuse et ne pouvant convenir aux Japonais.

Il est vrai qu'on lui demande aujourd'hui de s'accommoder un peu aux habitudes du pays; ce que des sectes protestantes, actuellement indépendantes, essayent; de même qu'il se fait un mouvement parmi les bouddhistes pour renouveler un peu leur vieux fonds et le moderniser.

Triste solution que ce mélange d'erreur et de vérité!

La nature humaine aura tôt fait de prendre le mal et de laisser le bien.

Vous voyez que l'avenir ne se montre pas encore brillant et que nous avons encore bien besoin de prières.

Au cinquantenaire de la canonisation de nos saints Martyrs, espérons qu'ils obtiendront à ce peuple du Japon la grâce d'ouvrir les yeux à la lumière de la vraie foi.

Bénissez moi, mon T. R. Père, etc...

FR. MAURICE BERTIN, O. F. M.
miss. apost.

Kaméda, 12 mai 1912.

DANS L'ALBERTA

Lettre du R. P. MARTIN au Père directeur de la Revue

VOICI comme vous me le demandez quelques mots d'explication sur les deux photographies qui pourront vous donner une idée de ma vie de missionnaire au Nord-Ouest. (1)

Excusez-moi d'abord de n'avoir pas répondu plus vite à votre demande. Je suis tout le temps sur les chemins, courant d'une mission à l'autre.

Les photographies ont été prises toutes deux à Redwater, mission canadienne-française, située à une cinquantaine de milles au N.-E. d'Edmonton. Je visite ce poste une fois par mois et je pousse alors jusqu'à deux autres stations, à une trentaine de milles encore plus au N.-E. Presque tout ce chemin se fait en voiture. Et comme dans ce pays nouveau les routes sont loin d'être ce qu'elles sont dans les parties même les plus négligées de la Province de Québec, surtout dans le bois, j'ai déjà cassé plusieurs voitures sous moi, qui ne suis pourtant pas lourd!

(1) Cet intére-sant article accompagnait en effet deux photographies, que malheureusement la gravure n'a pu reproduire d'une façon satisfaisante.

L'une des photographies, celle où je suis seul, vous montre le missionnaire devant son église, c'est-à-dire la maison où il dit la Messe.

Elle est entièrement construite en troncs d'arbres superposés. Les interstices sont obstrués avec de la terre et de la mousse. Le toit est composé d'autres troncs ajustés, et recouvert de papier goudronné. Beaucoup ne sont couvertes que de terre. Il est bon d'emporter un parapluie pour loger dans de pareilles maisons, car s'il tombe une pluie qui dure tant soit peu, l'eau passe à travers le toit. Pour être garnie de papier goudronné, la nôtre n'est guère plus confortable, la grêle ayant troué le papier.

A l'époque où ces photos ont été prises, j'ai passé huit jours à la mission pour la visite paroissiale et la préparation des enfants à la première communion. C'était le temps des orages. Une nuit je fus réveillé par un de ces orages. Tout-à-coup j'entends frapper contre la cloison. "Père, dormez-vous? — Non. — Permettez-moi d'entrer pour tourner votre lit, autrement il va nous pleuvoir en plein visage."

Sur la seconde photo, je me trouve au milieu des enfants du catéchisme. La plus grande des deux jeunes filles est la catéchiste. Je suis très content de l'avoir. Quand on ne vient qu'une fois par mois dans une place et seulement en passant, on ne peut guère s'occuper des enfants. On arrive le soir assez tard après avoir fait 30, 40 ou 50 milles en voiture. Les gens ne demeurent pas les uns à côté des autres, mais à des distances de 5, 6, 7 et même 10 milles. Ce soir vous ne pourrez voir personne. Demain, les premiers qui arriveront demanderont à se confesser. Ils seront suivis par d'autres et le temps de la Messe sera venu avant que vous ayez pu faire autre chose. Il faut dresser l'autel. Après la Messe qui souvent finit passé midi, il y a toujours quelques questions à traiter avec les syndics pendant qu'ils sont là, car eux-mêmes doivent se hâter de ren-

trer chez eux. Pour la même raison on fait le catéchisme sans tarder ; après un déjeuner bien gagné, il faudra repartir pour la mission prochaine, et refaire 30 à 40 milles. Deux fois l'an pour donner à la mission des soins moins rapides, on y fait un séjour d'une huitaine.

Dans de telles conditions, vous voyez quels services inappréciables rend une catéchiste !

Pour terminer par la gaieté, laissez-moi vous raconter une aventure qui m'est arrivée il y a quinze jours dans la visite de cette même place.

Le père d'un des catholiques de l'endroit se trouvait là avec son auto et il m'offrit une place pour retourner avec lui à Edmonton. J'accepte. Mais voici qu'il se met à pleuvoir le soir avant le départ, et cela continue toute la nuit. Toutefois le lendemain s'annonça beau.

Mon homme pourtant hésitait à partir ; il avait peur des chemins et de la boue. Tout de même, il se décide. Quel voyage ! Dans la boue pendant 50 milles. Plusieurs fois il a fallu descendre et pousser la voiture hors des trous ! A part un endroit sableux, et d'autres où nous passâmes sur l'herbe nouvelle, nous faisons du trois milles à l'heure...

Arrivés à 4 milles de North-Edmonton, et cela à 8 heures du soir, après 10 heures de route, la machine s'arrête, faute de gazoline !

On en cherche dans une ferme voisine. Malheureusement un peu d'eau avait coulé dans la *canistre*. On s'en sert quand même, mais après vingt tours de roue la machine s'arrête et cette fois pour tout de bon...

Il a fallu la pousser sur le bord du chemin et faire les 4 derniers milles à pied...

Voilà un épisode à ajouter au chapitre de la JOIE PARFAITE : la panne d'auto, que N. S. Père n'avait pas prévue...

Au revoir, cher Père, etc...

FR. MARTIN, O. F. M.

Bruederheim, 8 juin 1912.



Le dernier regard de la Vierge

(ASSOMPTION)

QUAND la troisième aurore enveloppa Solyme,
La Vierge, en s'éveillant, prit son essor sublime :
Jésus avait d'un signe entr'ouvert le tombeau.

Et la Vierge montait : et les anges fidèles
A leur reine, en chantant, tressaient un trône d'ailes,
Ou sous ses pieds courbaient leur front, comme escabeau.

Loin des murs de Sion où dorment les prophètes,
La Vierge s'en allait aux éternelles fêtes,
Tendant en haut les mains, levant en haut les yeux ;

Et la Vierge montait. La divine exilée,
Loin des champs de Juda, loin de sa Galilée,
Loin du Carmel fleuri, montait au ciel des cieux.

Qu'importait à son cœur envahit par la gloire
Le Temple, rayonnant d'or, de marbre et d'ivoire,
Que, de son ombre, un jour, Dieu même illumina !

Qu'importait à son âme où toute joie éclate
Les monts d'azur, jouant dans la pourpre écarlate,
Le Thabor dont l'honneur rend jaloux le Sina !

La Vierge fuit l'exil ; elle entre dans la vie
Où son fils, DIEU vivant, l'attend et la convie :
La terre, au seuil du ciel vaut-elle un souvenir ?

Qu'importe Nazareth aux collines hâlées ;
La blanche Bethléem, lis royal des vallées ;
Hébron, dont les Voyants ont lu dans l'avenir ;

Sarron pressoir du vin, Cadès jardin des roses ;
Les pics d'Hermoniim où l'aigle fait des pauses ;
Le Liban secouant ses cèdres chevelus !...

Le ciel des cieux ouvrait ses murailles d'étoiles ;
Déjà du Saint des Saints l'ange écartait les voiles,
Et MARIE entendait l'hosannah des élus ;

Ils l'attendaient, aux bords des fleuves de lumière :
Quand tout à coup MARIE, abaissant la paupière,
Pencha son front, pencha ses yeux mouillés de pleurs.

Elle cherchait, là-bas, en un pli de Judée,
Près de Sion, la roche étroite et dénudée,
Témoin du grand forfait et des grandes douleurs.

D'en haut, ses yeux l'ont vue, ou son cœur la devine...
Et là, sur les confins de la gloire divine,
En son vol triomphal la Vierge s'arrêta.

Quand le ciel s'ébranlait comme une immense armée,
Quand Jésus lui disait : « Venez, ma bien-aimée ! »
Son cœur et ses regards cherchaient le Golgotha.

V. DELAPORTE.



LES HUMBLÉS

UN TISSEUR



PLUSIEURS fois, la REVUE a rapporté les exemples de charité et de dévouement à l'égard du prochain, donnés par des tertiaires favorisés de la fortune : car selon l'adage, les exemples qui viennent de haut portent loin.

Mais l'esprit de Saint François suscite dans tous les rangs de la société de vrais chrétiens, pleins de zèle, apôtres de la charité, héros du sacrifice.

Un journal publié dans une ville industrielle du nord de la France, consacrait naguère quelques lignes biographiques à la mémoire d'un humble Tertiaire, qui laissait à ses frères l'exemple d'une vie toute franciscaine.

Nous les reproduisons simplement :

Simple ouvrier tisseur, François Vandermersch estima toute sa vie que de faire son devoir dans l'humble condition où la divine Providence l'avait placé devait suffire à son ambition ; aux offres avantageuses qui, en plus d'une circonstance, lui furent faites, il répondit par les mêmes refus.

Dieu l'en récompensa. François, père de huit enfants, les vit grandir tous heureux à ses côtés jusqu'au jour béni où, Dieu les appelant, quatre de ses filles se consacrèrent à la vie religieuse et l'un de ses fils au sacerdoce.

Chrétien sans reproche, François allait toute sa vie se montrer infatigable apôtre. Aménité de caractère, égalité d'humeur, chaleur communicative, dévouement sans réserve, il avait tout reçu de ce qui fait les âmes conquérantes. Fondateur du Cercle des Flamands d'Armentières, il y crée bientôt une conférence de Saint-Vincent de Paul, il est l'âme de son œuvre. Toujours soucieux de relever l'éclat des cérémonies religieuses, qui se succèdent dans la chapelle du Cercle, il y met largement à contribution toutes les ressources de sa belle voix. Assidu

à visiter les malades, il excelle à les relever par une bonne parole. Dût-il se dépenser, deux années durant, à la conquête d'une âme, il ne recule pas ; ainsi le vit-on consacrer de longues heures du dimanche à la conversion d'un de ses compatriotes, acharné socialiste, et, pour lui enlever tout prétexte de manquer à la messe, lui acheter de ses deniers tout un habillement neuf. Aussi attentif à l'instruction chrétienne des petits Flamands, il leur fait le catéchisme, les prépare lui-même à l'examen que chaque année leur fait passer M. le doyen.

Le journal *La Croix* compta François Vandermersch parmi ses plus ardents propagandistes : pendant cinq ans, la messe entendue, il passa à recruter des abonnés toute la matinée du dimanche.

L'œuvre de l'Adoration nocturne n'aura pas connu de membre plus zélé. François tenait tant à se montrer fidèle au poste d'honneur qui lui était assigné, qu'une nuit, après avoir passé deux heures devant le Saint Sacrement, on le vit prendre le premier train pour Furnes, où il se fit un honneur de porter, nu-pieds, toute la procession durant, une lourde croix.

Tel fut son désintéressement qu'un jour, ses patrons lui ayant offert de lui payer les frais d'un pèlerinage à Rome, il désigna pour le remplacer, jugeant qu'il en profiterait mieux que lui, l'un de ses compagnons de travail, puis pour ajouter encore au prix de son sacrifice, il voulut de sa bourse verser dans la caisse du pèlerinage 25 francs.

Plus tard, François n'en fut pas moins amené à faire partie d'un autre groupe de pèlerins ; mais, comme si la Providence entendait exercer, une fois de plus, la générosité d'un si bon serviteur, l'humble pèlerin fut cette fois victime d'une escroquerie.

Il ne se découragea pas et fit de nouvelles économies jusqu'à ce qu'il pût, à ses frais, entreprendre ce pieux pèlerinage.

On le devine, Dieu, pour ajouter encore au mérite de

ce grand, chrétien, ne lui épargna pas l'épreuve. Cloué, pendant de longs mois, sur un lit de douleurs, il offrit à tous l'exemple de la plus admirable patience. Dans l'impossibilité où il était de répondre à qui l'entretenait, il avait une manière d'avertir son interlocuteur que tout ce qui ne lui parlait pas de Dieu lui était indifférent : il répondait invariablement aux premières paroles qui lui étaient adressées, par ces mots inscrits d'une main ferme sur l'ardoise qui lui servait d'interprète : Loué soit JÉSUS-CHRIST ! On reconnaît là le salut tertiaire !

François Vandermersch mourut de la mort des Bienheureux comme il avait vécu de leur vie.



Vœu égoïste trop exaucé

EN 184, une dame d'une grande famille de Turin, accompagné de son plus jeune fils, vint trouver Dom Bosco : c'était une visite d'amitié. La famille était réputée pieuse, et non sans raison, puisque son chef, chargé d'affaires du gouvernement piémontais, était rené volontairement dans la vie privée après l'assaut de la *Porta Pia*. Dom Bosco, avec sa bonté ordinaire, demanda des nouvelles de toute la famille, et finit par dire :

— Et allez-vous faire, Madame, de votre fils aîné ?

— Il suit la carrière diplomatique, comme son père.

— Bien. Et le second ?

— Oh ! Dom Bosco, celui-là est à l'École militaire ; il travaille pour devenir général, et il serait le premier de notre famille à ne pas réussir.

— A merveille ! Et celui-ci ? (Dom Bosco désignait le petit garçon qui accompagnait sa mère). Celui-ci nous le ferons prêtre, n'est-ce pas ?

A ce mot de prêtre, la noble visiteuse, atterrée, demeura un ins-

tant sans voix ; puis, comme ranimée par la fureur, elle s'écria, avec une énergie presque sauvage :

— Prêtre, jamais ! Qu'il meure plutôt.

Dom Bosco, profondément attristé par cette réponse, essaya de ramener la pauvre femme à de meilleurs sentiments, il lui fait observer avec douceur que ce mot prononcé par lui n'est pas une sentence. Peine perdue ! la malheureuse mère répéta l'affreuse imprécation et se retira bouleversée.

Huit jours après, Dom Bosco voit venir à lui la pauvre mère, toute tremblante cette fois, et baignée de larmes.

— Dom Bosco, venez, venez vite bénir mon enfant, celui que je vous ai amené : il se meurt.

On arrive dans la chambre du petit moribond, qui prend la main de Dom Bosco et la baise avec respect. Les médecins se trouvaient réunis pour une consultation ; ils déclarent ignorer la nature du mal qui emporte l'enfant.

Le jeune malade a tout entendu. Il appelle sa mère et lui dit d'une voix faible, mais distincte :

— Mère, je sais, moi, pourquoi je meurs : c'est votre parole qui me tue. Rappelez-vous la parole à Dom Bosco. Vous avez préféré me voir mort plutôt que de me donner à Dieu ; et le bon Dieu me prend.

Dom Bosco ne put que préparer la famille à accepter la dure épreuve. Il promit de faire prier ses enfants, et se retira profondément ému. On ne tarda pas à venir lui apprendre que la leçon divine était complète : l'enfant était mort.

Ce trait éclaire d'un jour effrayant et douloureux la gestion de la responsabilité des parents en matière de vocation. Il n'a besoin d'aucun commentaire.



« Tertiaires, mes frères, vous êtes mon vieux *parent*, vous qui datez de sept cent ans ; vous êtes ma grande *ressource*, et je viens faire appel à votre vaillance pour livrer le *combat*, pour la Patrie véritable, qui n'est pas celle de la terre *mais bien le ciel*, où nous voulons conduire toutes les âmes *donc* Dieu nous a établi le chef. »

MGR DE CARSADE DU PONT,

Evêque de Perpignan.

Trois cents piastres

Vous souvenez-vous, Père, de m'avoir dit, lorsque je vous appris que j'avais prêté trois cents piastres sur billet payable à six mois. "Vous êtes donc bien riche?" Vous saviez bien que je n'étais pas riche, et que j'avais économisé cette somme pour ainsi dire sou par sou, pendant plusieurs années de travail pénible. Mais vous vouliez me faire sentir mon imprudence...

Au bout de six mois, vous avez su que l'on me remettait à plus tard, même pour le paiement des intérêts échus... Oh! Père! j'entends encore votre voix sensiblement moqueuse :

"Naturellement!"

Cependant, vous m'avez conseillé de mettre ma créance entre les mains de Saint Antoine. Je l'ai fait, et j'avoue maintenant à ma confusion que je n'avais qu'une toute petite confiance. De temps en temps, j'allais rafraîchir la mémoire de mon débiteur, sans grand succès; je revenais toujours le cœur plus gros... C'était un petit parent, honnête homme d'ailleurs, mais dans le commerce. Il pensait sans doute que mon travail me suffisait pour vivre et que je n'avais besoin de cet argent que pour assurer mes vieux jours, tandis que lui en profitait tout de suite. Il avait, toujours de nouvelles et bonnes raisons pour demander un délai: un paiement urgent, une échéance plus forte qu'il ne l'avait supposée, une grève qui paralysait la production; il faudrait bien attendre encore un peu... Que dire?

Puis quand il m'avait ainsi... oui, arraché une nouvelle prolongation de terme, sa femme me mettait au courant de réparations entreprises à la maison pour la rendre plus confortable, d'embellissements du ménage, d'ameu-

blement assorti ou complété... toutes choses qui auraient pu passer après l'acquît de leur dette.

Un soir même, elle me garda à dîner: elle avait des primeurs!... Intérieurement, je disais: "Oui, mange à ton goût! c'est moi qui régale..."

Vraiment j'étais en peine. La négligence de mes parents me faisait craindre qu'ils ne s'engageassent dans de mauvaises affaires... Quatre mois se passèrent ainsi. J'allai vous revoir le soir du 4 juin, un mardi, le 12^e des XIII Mardis préparatoires à la fête du Bon Saint. Vous m'avez encore encouragée à remettre mon billet entre les mains de Saint Antoine, et de lui promettre une neuvaine avec un petit *tant du cent*. Cette fois, vos paroles excitant ma ferveur, j'eus bien confiance: et le soir même, quelques heures après ma promesse, étant retournée voir mon débiteur, il me remit de lui-même mes trois cents piastres avec leurs intérêts, s'excusant de m'avoir fait attendre...

Vous n'avez pas même été surpris!...

Mais j'ai fait ma neuvaine avec joie et reconnaissance; elle finissait le 13, jour de la fête du cher saint, en qui maintenant j'ai confiance autant que personne!

Vous avez été très bon de me demander de mettre toute mon histoire par écrit, pour l'avantage et l'édification des lecteurs de la REVUE; c'était me fournir un moyen de publier ma reconnaissance, et de demander à tous de m'aider à exprimer ma gratitude à ce céleste protecteur dont ma défiance précédente n'a pas tari la générosité. "La reconnaissance, ai-je lu quelque part, attire le bienfait, et le bienfaiteur aime qu'on lui rappelle ses bontés". Je voudrais pouvoir rappeler à Saint Antoine, tous les jours de ma vie, sa grande bonté à mon égard et recevoir de lui de nouveaux bienfaits.

Veillez agréer, Révérend Père etc...

N. N.

Montréal, 19 juin 1912.

Pour copie conforme :

S. D.



BIBLIOGRAPHIE FRANCISCaine

❧ **L'invincible obstacle**, par le R. P. HUGOLIN, O. F. M. Nouvelle ; 48 pages in-12. Montréal, 1912. — Prix : l'unité : 0.05. franco : 0.06. — le mille : \$ 3.50.

Le R. P. Hugolin n'est pas seulement un infatigable chercheur, un consciencieux annaliste, c'est un intéressant conteur et un romancier habile à nouer et dénouer une intrigue palpitante. C'est d'ailleurs au profit de la sainte cause de la Tempérance, dont il s'est fait le propagateur convaincu et énergique, qu'il déploie aujourd'hui les ressources de sa fécondité littéraire. Tout le monde voudra savoir comment le bonheur de ses deux sympathiques fiancés se brise sur *l'invincible obstacle*.

❧ **Aux âmes ferventes : Prière et convention avec Dieu — Consécration à la Sainte Vierge**, par un Frère-Mineur (le R. P. MARIE MANSUY, auteur de la *Retraite du Mois* et de *Saint Pascal*.) Desclée, 1912. A la Maison Sainte-Elisabeth, 29, Avenue Seymour. Prix : l'unité, 0.03. Remises par quantités.

Ce petit opuscule, très pieux et élégant, ferait l'objet d'un joli cadeau à bon marché et d'une bonne œuvre de diffusion. L'auteur a réuni dans ces quelques pages, sous forme de prière, toutes les intentions qu'une personne pieuse peut donner à ses actions, afin de les rendre de plus en plus méritoires.

❧ **Manuel du Tiers-Ordre**, par le R. P. EUGÈNE D'OISY F.-M. Cap. Couvin, Maison Saint-Roch. *Le directoire spirituel* du R. P. Eugène d'Oisy est universellement connu et apprécié. Ce présent Manuel en est extrait. C'est dire sa valeur. Le petit reproche qui pourrait lui être fait est que le catalogue des Indulgences n'ait pas été mis plus explicitement à jour. Il est vrai que la chose est des plus difficiles...

Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour annoncer à nos Frères et Sœurs du T.-O. que nous préparons en ce moment une nouvelle édition complète du Manuel, avec traduction française du Cérémonial et de l'Office; nous espérons qu'elle sera prête pour la fin de la présente année.

AUTRES NOTICES

LIBRAIRIE POUSSIELGUE, J. DE GIGORD, successeur, 15, Rue Cassette, PARIS.

 **Premières notions d'instruction religieuse**, et leçons de choses religieuses par l'abbé M. BOUVET, aumônier au Collège Stanislas. Prix : 2 fr. 50. Présenter à des enfants très jeunes un exposé exact de la doctrine chrétienne, le leur présenter de telle façon qu'ils le puissent comprendre sans effort et que leur imagination le leur fasse aimer, tel est l'objet de ce petit livre. Il n'a donc point la prétention de remplacer le catéchisme diocésain, mais il l'accompagnera utilement comme un vivant et attrayant commentaire, que le petit élève apprendra et retiendra facilement.

Une série de «leçons de choses» termine l'ouvrage, qui donnera peu à peu à l'enfant le goût et l'intelligence des choses chrétiennes. Entre les mains de la grande sœur, ce petit livre fera des merveilles. Ajoutons qu'il est copieusement illustré, et s'il est permis de douter de l'attrait des enfants pour les images archaïques, que si peu de grandes personnes sont capables de goûter, du moins la série en est complète.

INSIGNES POUR LES TERTIAIRES

La **Fraternité** franciscaine du **Très-Saint-Sacrement** de Québec, a édité un insigne très joli, que les Tertiaires pourront se procurer monté en épingle, épinglette, anneau et bouton, chez le Trésorier de la Fraternité, M. PAUL A. TURCOT, 6, Rue Sainte-Julie, à Québec.



NECROLOGIE

Montréal. — M. Antoine Bérubé en religion Fr. Joseph décédé le 22 mai à l'âge de 75 ans après plusieurs années de profession. Tertiaire isolé.

— M. Eugène Guay en religion Fr. Joseph décédé le 2 juin à l'âge de 61 ans après plusieurs années de profession.

Les Trois-Rivières. — **Fraternité de l'Immaculée Conception**. — Mde Madeleine Gélinas née M.-Anne Gougeon en religion Sr Maxime dédée le 4 avril à l'âge de 66 ans après 14 ans de profession.

— Mde Joseph Cloutier née M.-Anne Cloutier en religion Sr Marie du Calvaire décédée le 13 avril à l'âge de 57 ans après 8 ans de profession.

— Mlle M.-Lse Poisson en religion Sr Luce décédée le 23 mai à l'âge de 25 ans après 2 ans de profession.

Saint-Elisabeth. — Mde Léopold Lamy née Maxime Gélinas en religion Sr François décédée le 25 mai après 6 ans de profession.

Saint-Henri de Mascouche. — Mde Placide Robinson née Céline Boisvert en religion Sr Augustin décédée le 21 mars 1912 à l'âge de 67 ans après 4 ans de profession.

— Mlle Rosalie Chalifoux en religion Sr Elisabeth décédée le 29 mai à l'âge de 79 ans après 14 ans de profession.

— Mde Didace Lachapelle née Sophronie Renaud en religion Sr Marguerite décédée le 1er juin à l'âge de 77 ans après 1 ans de profession.

Saint-Ubal. — M. Narcisse Morissette en religion Fr. Denis décédé le 9 juin à l'âge de 64 ans après 20 ans de profession.

Il était du Chemin de Croix Perpétuel.

Saint-Gabriel de Brandon. — Mde Onésime Poirier décédée le 6 juin à l'âge de 72 ans après 6 ans de profession.

Saint-Séverin. — Mde Raoul Bioust née Alma Cloutier décédée le 22 mai après 6 ans de profession.

Saint-Rémy. — Mlle Odile Desbois décédée le 7 mai à l'âge de 79 ans après plus de 50 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Louis Godbout née Luce Lecours en religion Sr Claire décédée le 25 juin à l'âge de 76 ans après 22 ans de profession.

— Mde Pierre Guay née Alice Patry en religion Sr Elisabeth décédée le 23 juin à l'âge de 85 ans après 5 ans de profession.

— Mde Marcel Guay née Céline Octeau en religion Sr Elisabeth décédée le 25 mai à l'âge de 82 ans après 10 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — Mde Joseph Bonenfant décédée le 24 décembre 1911.

— Mlle Eva Brodeur, en religion Sr Saint David décédée le 22 mai 1912, professe au lit de mort.

— Mlle Marie Alice Désautels en religion Sr Sainte Geneviève décédée le 30 mai après 2 ans de profession.

ETATS-UNIS

Lowell. — Mde F.-X. Savard décédée le 10 juin.

— Mde Thomas Paquin décédée le 22 juin.

— Mlle Annie Fortin en religion Sr Sainte Anne décédée le 9 juin au Cap Saint-Ignace à l'âge de 26 ans après 5 ans de profession.

Fall-River, Mass. — Mde Vve Ambroise Potvin en religion Sr Bernadette décédée le 7 juin à l'âge de 75 ans après 23 ans de profession.

Faveurs diverses

Reconnaissance :

Montréal. Au Sacré-Cœur : Guérison d'une maladie qui durait depuis plusieurs années. De M. J. V. — A Saint Antoine : Le salaire de mon mari était devenu insuffisant pour l'entretien et surtout pour l'instruction de mes enfants. J'ai demandé par l'entremise de Saint Antoine une augmentation de salaire : j'ai obtenu plus que je n'aurais osé espérer et je suis heureuse de donner pour le pain des pauvres le surplus reçu. De A. B. — A Saint Joseph, Saint François, Bon Frère Didace : Plusieurs faveurs spirituelles et temporelles. Publication promise et involontairement retardée. Vve M. L. C. — Au Bon Frère Didace : Position avantageuse obtenue, A. B. — Au Bon Frère Didace et Vénérable P. Eymard : Guérison. De B.

Québec. Au Bon Frère Didace : Guérison d'un mal d'estomac. P. P. De Ch. F. **Saint-Sauveur de Québec.** A N. D. du Cap. Guérison d'une grave et douloureuse infirmité : M. A. B.

Trois-Rivières. A Saint Antoine : Une personne qui désirait entrer en communauté n'avait pas le moyen de préparer son trousseau. Après une neuvaine à Saint Antoine elle a pu mettre son projet à exécution. Publication promise. M. L. Ch.

Saint-Augustin. Au Sacré-Cœur : Guérison. De J. D.

Saint-Constant de Laprairie. A Jésus, Marie et Joseph, Guérison obtenue : De L. F.

Saint-Hyacinthe. A N. D. du Perpétuel Secours : Faveur. Mlle L. C. C.

Lachine. Au Sacré-Cœur, par l'intercession de la Très-Sainte Vierge et de Saint Antoine, plusieurs faveurs et protection constante. De A. J.

Saint-Henri de Lévis. A Saint Antoine et au Bon Frère Didace : Grande grâce. Abonnée.

Pont Maskinogé. A Saint Antoine et Saint François : faveurs. Publication promise. H. B.

Saint-Roch de Beauce. Au Sacré-Cœur pour guérison obtenue par l'intercession de Sainte Anne, des Martyrs canadiens, de Saint Louis Roi et du Bon Frère Didace. De J. G.

Sidley, Sask. Au Bon Frère Didace : Guérison d'un mal de gencives qui me fit souffrir durant trois mois. E. R.

Viauville. Au Bon Frère Didace. Pendant plusieurs mois je souffris d'un rhumatisme qui paralysait presque tous mes membres et me causait un mal atroce. Le médecin était impuissant même à me soulager. Après une neuvaine de communion, je fis à la suggestion d'une parente une neuvaine au Bon Frère Didace et j'éprouvai bientôt un mieux très sensible. Il y a de cela quelques mois déjà et je suis très heureux de dire à la gloire du Bon Frère, que je suis guéri et que le mal ne semble pas devoir vouloir revenir. C. L.

Montréal. Au Bon Frère Didace et à Saint Joseph : Guérison et diverses grâces. Isabelle L.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 12. — Pécheurs, 34. — Indifférents, 23. — Ivrognes, 48. — Premières communions, 9. — Vocations, 7. — Grâces d'état, 12. — Grâces spirituelles, 30. — Grâces temporelles, 52. — Familles-accord, 25. — Familles-santé, 15. — Familles-prospérité, 7. — Enfants, 30. — Jeunes gens, 42. — Jeunes filles, 17. — Mariages, 4. — Positions, 12. — Objets perdus, 7. — Malades, 29. — Défunts, 45. — Examens, 12. — Spéciales, 12.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.